



SERVICE CIVIQUE pour l'année 2022/2023

Vous êtes un jeune entre 18 et 25 ans ? Vous avez du temps libre et l'envie de vous engager pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un domaine prioritaire pour la nation : l'éducation ! Le Service Civique est fait pour vous !

L'objectif du Service Civique est de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Cet engagement volontaire au service de l'intérêt général est accessible sans condition de diplôme, et indemnisé (580 € par mois).

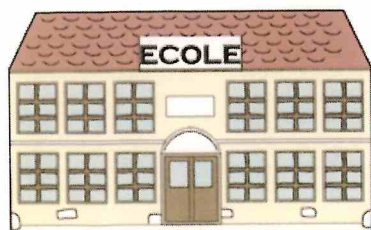
Il est possible d'effectuer ce service au sein de notre école.

Votre mission sera de contribuer au développement d'activités éducatives, pédagogiques et citoyennes en lien avec les acteurs et les partenaires de l'école.

Les activités que vous serez amené à pratiquer sont les suivantes :

- Participer à l'accueil du matin ;
- Contribuer à l'organisation de l'espace de la classe ;
- Faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires ;
- Aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation ;
- Assister les enseignants, pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques, à la préparation du matériel nécessaire à l'activité puis à la remise en état des locaux et du matériel servant directement aux élèves ;
- Accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité ;
- Accompagner une sortie scolaire ;
- Accompagner aux activités sportives : gymnase, piscine ;
- En école maternelle, contribuer particulièrement à l'apprentissage de la langue dans les activités proposées ;
- Elaborer et animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves aux journées ou semaines spécifiques, participation à des concours ou à des projets ;
- Gérer des ateliers informatiques ;
- Gérer la bibliothèque centre de documentation (BCD) ;
- Contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école ;
- Participer et organiser le dispositif devoirs faits ;

La durée de la mission est de 10 mois à partir de septembre 2022, 30 heures par semaine. La rémunération est de 580 € par mois.



Plus d'informations sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr/>
et n'hésitez pas à prendre contact auprès de **la directrice** :

Mme LHORME Audrey : 04 74 84 64 09

ou ce.0380181r@ac-grenoble.fr (à privilégier)